ROYAUME DU MAROC

OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE





(12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :

MA 33506 B1

(51) Cl. internationale:

C04B 24/00; C04B 24/24; C04B 24/26; C04B 28/02

(43) Date de publication :

01.08.2012

(21) N° Dépôt:

34601

(22) Date de Dépôt :

03.02.2012

(30) Données de Priorité :

05.08.2009 FR 09/03861

(86) Données relatives à l'entrée en phase nationale selon le PCT :

PCT/FR2010/051641 02.08.2010

(71) Demandeur(s):

LAFARGE, 61 rue des Belles Feuilles F-75116 Paris (FR)

(72) Inventeur(s):

RINALDI, David; VILLARD, Emmanuel; VENON, Stéphane; ROCCA, Denis

(74) Mandataire:

ABU-GHAZALEH INTELLECTUAL PROPERTY (TMP AGENTS)

(54) Titre: MELANGE FLUIDIFIANT POUR COMPOSITION A BASE D'UN LIANT HYDRAULIQUE

(57) Abrégé : La présente invention a pour objet une composition hydraulique comprenant : au moins un liant hydraulique; au moins un premier additif réducteur d'eau comprenant au moins un groupement amino-alkylène phosphonique; au moins un second additif réducteur d'eau comprenant au moins un polymère à structure peigne, la concentration en poids d'extrait sec du second additif étant comprise de 25 % à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif. Un béton comprenant une telle composition hydraulique et un mélange fluidifiant pour une telle composition hydraulique sont deux autres objets de la présente invention.

MA 33506B1

RESUME

La présente invention a pour objet une composition hydraulique comprenant : au moins un liant hydraulique; au moins un premier additif réducteur d'eau comprenant au moins un groupement amino-alkylène phosphonique; au moins un second additif réducteur d'eau comprenant au moins un polymère à structure peigne, la concentration en poids d'extrait sec du second additif étant comprise de 25 % à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif. Un béton comprenant une telle composition hydraulique et un mélange fluidifiant pour une telle composition hydraulique sont deux autres objets de la présente invention.



10

15

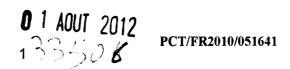
20

25

30

35

WO 2011/015781



MELANGE FLUIDIFIANT POUR COMPOSITION A BASE D'UN LIANT HYDRAULIQUE

La présente invention a pour objet des compositions à base de liant hydraulique utilisées pour la fabrication de pièces et ouvrages en béton. Plus particulièrement, la présente invention concerne des compositions à base de liant hydraulique dans lesquelles au moins un agent réducteur d'eau est mélangé. Il s'agit, par exemple, d'un béton qui comprend un liant hydraulique mélangé à des granulats fins, par exemple du sable, et éventuellement à des granulats grossiers, par exemple de la pierre broyée.

Lorsque les composants du béton sont gâchés avec de l'eau, on obtient une composition qui fait prise et durcit par suite de réactions et de processus d'hydratation, et qui après durcissement, conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau. Avant la prise, le béton est manipulable pendant une durée limitée, appelée généralement fenêtre d'ouvrabilité. La fenêtre d'ouvrabilité peut être définie comme étant la durée pendant laquelle l'étalement ou l'affaissement de la composition cimentaire est supérieur à une valeur donnée.

Une difficulté à prendre en compte lors de la réalisation d'un béton correspond à la quantité d'eau de gâchée à utiliser. En effet, la quantité d'eau de gâchée doit être suffisante pour pouvoir manipuler convenablement le béton. Toutefois, une augmentation de la quantité d'eau de gâchée tend à réduire la résistance en compression du béton obtenue après durcissement.

Pour obtenir un béton ayant une fluidité satisfaisante pendant la fenêtre d'ouvrabilité sans utiliser une quantité excessive d'eau, le béton peut comprendre un ou plusieurs additifs appelés fluidifiants ou réducteurs d'eau.

Des exemples de réducteurs d'eau correspondent aux composés décrits dans le brevet EP 0 663 892 au nom de Chryso. Il s'agit de composées comprenant une chaîne polyoxyalkylée et un groupement amino-alkylène phosphonique. Bien que ces additifs permettent efficacement de diminuer la viscosité d'un béton, le dosage de ces additifs dans le béton peut être important pour obtenir les effets souhaités. Ceci peut s'avérer être un inconvénient dans la mesure où le coût de revient de ces additifs est élevé. En outre, ces additifs peuvent entraîner un retard de prise qui augmente avec le dosage de l'additif.

Le but de la présente invention est de proposer une composition à base de liant hydraulique qui a une fenêtre d'ouvrabilité d'au moins 90 minutes, qui a une viscosité réduite sur la fenêtre d'ouvrabilité et qui n'a pas un temps de prise trop élevé.

Pour ce faire, la présente invention prévoit une composition hydraulique comprenant :



10

15

20

25

30

35

2

- au moins un liant hydraulique;
- au moins un premier additif réducteur d'eau comprenant au moins un groupement amino-alkylène phosphonique ;
- au moins un second additif réducteur d'eau comprenant au moins un polymère à structure peigne, la concentration en poids d'extrait sec du second additif étant comprise de 25 % à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.

De façon avantageuse, le dosage du premier additif dans la composition selon la présente invention est inférieur au dosage qui devrait être utilisé pour obtenir un même étalement ou affaissement initial si le premier additif était utilisé seul. Le coût de fabrication de la composition hydraulique est ainsi réduit. La présente invention permet d'obtenir simultanément :

-un affaissement similaire à celui qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé ;

-un dosage du mélange fluidifiant dans la composition hydraulique nettement inférieure (notamment de plus de 50 %) à ce qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé ;

-un retard de prise nettement inférieur (notamment de plus de 50 %) au retard de prise qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé ; et

-une viscosité nettement inférieure (notamment de plus de 15 %) à celle qui serait obtenue dans le cas où seul le second additif aurait été utilisé.

Par l'expression « liant hydraulique », on entend selon la présente invention un matériau pulvérulent qui, gâché avec de l'eau, forme une pâte qui fait prise et durcit par suite de réactions et de processus d'hydratation, et qui après durcissement, conserve sa résistance et sa stabilité même sous l'eau. Par l'expression « composition hydraulique », on entend toute composition comprenant un liant hydraulique. Il s'agit, par exemple, d'un béton.

Par le terme « béton », on entend un mélange de liant hydraulique, de granulats, d'eau, éventuellement d'additifs, et éventuellement d'additions minérales comme par exemple le béton hautes performances, le béton très hautes performances, le béton autoplaçant, le béton autonivelant, le béton autocompactant, le béton fibré, le béton prêt à l'emploi ou le béton coloré. Par le terme « béton », on entend également les bétons ayant subi une opération de finition telle que le béton bouchardé, le béton désactivé ou lavé, ou le béton poli. On entend également selon cette définition le béton précontraint. Le terme « béton » comprend les mortiers, dans ce cas précis le béton comprend un mélange de liant hydraulique, de sable, d'eau et éventuellement d'additifs et éventuellement d'additions minérales. Le terme « béton » selon l'invention désigne indistinctement le béton frais ou le béton durci.



10

15

20

25

30

35

WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

Selon l'invention le terme « granulats » désigne des graviers, des gravillons et/ou du sable.

Selon l'invention, l'expression « additions minérales » désigne un matériau minéral finement divisé utilisé dans le béton afin d'améliorer certaines propriétés ou pour lui conférer des propriétés particulières. Il s'agit, par exemple, des cendres volantes (telles que définies dans la norme EN 450), des fumées de silice (telles que définies dans la norme prEN 13263 :1998 ou NF P 18-502), des laitiers (tels que définis dans la norme NF P 18-506), des additions calcaires (telles que définies dans la norme NF P 18-508) et des additions siliceuses (telles que définies dans la norme NF P 18-509).

Par le terme « prise », on entend selon la présente invention le passage à l'état solide par réaction chimique d'hydratation du liant. La prise est généralement suivie par la période de durcissement.

Par le terme « durcissement », on entend selon la présente invention l'acquisition des propriétés mécaniques d'un liant hydraulique, après la fin de la prise.

Par l'expression « réducteur d'eau », on entend un additif qui sert à diminuer la quantité d'eau nécessaire à la réalisation d'un béton d'au moins 5 %. A titre d'exemple, les réducteurs d'eau à base d'acides lignosulfoniques, d'oxacides carboxyliques ou d'hydrates de carbone traités peuvent réduire d'environ 10 % à 15 % les besoins en eau pour la réalisation d'un béton.

Par l'expression « superplastifiant » ou « superfluidifiant » ou « super réducteur d'eau », on entend un réducteur d'eau qui permet de réduire de plus de 12 %, la quantité d'eau nécessaire à la réalisation d'un béton. Les superplastifiants ont été de façon générale classés en quatre groupes : condensat de naphtalène formaldéhyde sulfoné (ou SNF, acronyme anglais pour sulphonated naphthalene formaldehyde); condensat de mélamine formaldéhyde sulfoné (ou SMF, acronyme anglais pour sulphonated melamine formaldehyde); des lignosulfonates modifiés (ou MLS, acronyme anglais pour modified lignosulfonates); et autres. Des superplastifiants plus récents comprennent des composés dispersants de type polymère polycarboxylate (« PC »). Certains des superplastifiants PC peuvent avoir une structure peigne comprenant au moins une chaîne principale et des greffons pendants. On désigne de tels superplastifiants par l'acronyme général PCP. Par exemple, ces superplastifiants portent des fonctions ioniques de type carboxylique et/ou sulfonique et/ou phosphonique, de préférence carboxylique au niveau de la chaîne principale et des chaînons pendants de type polyéthylène glycol, polypropylène glycol, copolymère ou autre chaînon de préférence hydrosoluble.



10

15

20

25

30

35

Par l'expression « polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène », on entend désigner des copolymères en peigne à chaîne principale polycarboxylate portant des chaînes latérales greffées de polyoxyde d'alkylène.

Par l'expression « taux d'ester » d'un polymère, on entend la proportion des unités monomère de la chaîne principale portant une fonction ester définie par la formule ci-dessous :

$$o \rightleftharpoons 0-R1$$

où R1 désigne un groupement comportant au moins un atome de carbone par lequel il est lié à l'atome d'oxygène de la fonction ester et * symbolise la chaîne principale. R1 peut notamment être un groupement alkyle ou un greffon de polyoxyde d'alkylène. Le taux d'ester est exprimé en pourcentage molaire et il est calculé en divisant le nombre de fonctions ester sur la chaîne principale par le nombre total d'unités monomère sur la chaîne principale.

A titre d'exemple, le liant hydraulique peut être un ciment Portland. Il peut s'agir d'un ciment de type CEM I, CEM II, CEM III, CEM IV ou CEM V selon la norme « Ciment » NF EN 197-1.

Selon un exemple de réalisation, la concentration en poids d'extrait sec du second additif est strictement supérieure à 25 % et strictement inférieure à 100 %, de préférence comprise de 26 % à 99 %, encore plus préférentiellement comprise de 30 % à 95 %, de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.

Le second additif est un réducteur d'eau qui permet de réduire de plus de 12 % la quantité d'eau nécessaire à la réalisation d'un béton. Selon un exemple de réalisation, le second additif est un réducteur d'eau de type polymère polycarboxylate ou PC. A titre d'exemple, le second additif est obtenu par exemple, par copolymérisation de monomères de (méth)acrylate de polyoxyde d'alkylène et de monomères d'acide carboxylique, et optionnellement d'autres monomères qui sont copolymérisés avec ces monomères.

Le second additif peut correspondre à un PCP et avoir une structure peigne comprenant au moins une chaîne principale et des greffons pendants. Le second additif peut être un polymère du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène. Selon un exemple de réalisation de la présente invention, le second additif correspond à l'additif CHRYSO Fluid Optima 206 commercialisé par la société Chryso. Selon un autre exemple de réalisation de la présente invention, le second additif est un polymère du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène méthacrylique.



10

15

20

25

30

35

Un exemple de procédé de fabrication d'un polymère méthacrylique du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène méthacrylique, pouvant être utilisé comme second additif, va maintenant être décrit.

Dans un ballon tricol de 500 ml, sont introduits successivement :

- -86,8 g de méthylméthacrylate de polyéthylène glycol (MMPEG) ayant un poids moléculaire de 1100 daltons ;
 - -13,1 g d'acide méthacrylique ; et
 - -150 g de tétrahydrofurane (THF).

Le ballon est équipé d'une sonde de température, d'une canule d'azote pour effectuer un bullage de la solution contenue dans le ballon et d'un système réfrigérant pour condenser les éventuelles vapeurs émises.

Après avoir démarré la circulation d'eau dans le circuit de réfrigération et le bullage de l'azote, l'agitation est mise en route ainsi que la chauffe du milieu réactionnel à une température de consigne de 60°C. Une fois la température de consigne atteinte et le dégazage suffisant du milieu réactionnel (20 minutes environ), 0,42 g d'acide thioglycolique sont ajoutés dans le ballon. Deux minutes après, 0,59 g de VazoTM 52 sont ajoutés (thermoamorceur commercialisé par la société DuPont). Cette opération est prise comme temps de référence. Le milieu réactionnel est maintenu en température pendant 6 heures. La chauffe est ensuite arrêtée et le milieu est laissé à refroidir. Une fois à température ambiante, de l'eau est ajoutée au milieu et le THF est évacué par évaporation rotative. On récupère ainsi une solution aqueuse de polymère pouvant être utilisée comme second additif selon un exemple de réalisation de la présente invention.

Selon un exemple de réalisation, le premier additif correspond à l'additif CHRYSO Fluid Optima 100 commercialisé par la société Chryso.

Selon un exemple de réalisation, le premier additif répond à la formule (1) suivante :

$$[R-O(R_i-O)_n]_{r+q}[Q(-N)_y]$$
 (1)

dans laquelle:

-R est un atome d'hydrogène ou un groupe hydrocarboné monovalent comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-les R_i sont semblables ou différents entre eux et représentent un alkylène comme l'éthylène, le propylène, l'amylène, l'octylène ou le cyclohexène ou un



10

15

25

30

35

WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

arylène comme le styrène ou le méthylstyrène, les R_i renfermant éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-Q est un groupe hydrocarboné comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-A est un groupe alkylidène comportant de 1 à 5 inclus atomes de carbone ;

-les Ri sont semblables ou différents entre eux et peuvent être choisis parmi :

*le groupe A-PO₃H₂, A ayant la signification précitée ;

*un groupe alkyle comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et pouvant porter des groupements $[R-O(R_i-O)_n]$, R et R_i ayant les significations précitées ;

*et le groupement :

•

R_k désignant un groupement tel que R_i;

B désignant un groupement alkylène comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone;

20 -"n" est un nombre supérieur ou égal à 0 ;

-"r" est la somme des groupements [R-O(R_i-O)_n] portés par l'ensemble des R_i;

-"q" est le nombre des groupements [R-O(R_i-O)_n] portés par Q ;

-la somme "r+g" est comprise de 1 à 10 ;

-"y" est un nombre entier compris de 1 à 3;

-Q, N et les R_i peuvent former ensemble un ou plusieurs cycles, ce ou ces cycles pouvant en outre contenir un ou plusieurs autres hétéroatomes.

Les composés ou les sels des composés selon la formule (1) peuvent être utilisés. Les sels des composés selon la formule (1) peuvent être stœchiométriques ou non, mixtes ou non, et sont constitués avec des métaux alcalins, des métaux alcalinoterreux, des amines ou des ammoniums quaternaires.

Un exemple de procédé de préparation des composés de la formule (1) est décrit dans le brevet EP 0 663 892.

Selon l'invention, on utilise de préférence les composés selon la formule (1) pour lesquels R est un atome d'hydrogène ou un groupe méthyle, éthyle ou nonylphénol. De préférence encore, R est un atome d'hydrogène.

Les groupes R_i sont de manière préférentielle choisis parmi l'éthylène et le propylène. Il est encore plus souhaitable que les groupes R_i soient majoritairement,

10

15

20

voire uniquement, de l'éthylène, et en nombre suffisant pour conserver le caractère hydrosoluble ou hydrodispersable des composés selon la formule (1).

Le groupe Q comporte, de préférence, de 2 à 12 atomes de carbone, et de préférence encore, il comporte de 2 à 6 atomes de carbone. Avantageusement, Q est choisi parmi l'éthylène, le cyclo-hexène ou le n-hexène.

Le groupe alkylidène A qui est porteur d'un atome de carbone divalent comporte de préférence de 1 à 3 atomes de carbone. Il est particulièrement avantageux que A soit le groupe méthylène.

Le groupe R_j , qui est éventuellement salifié, est choisi de préférence parmi les groupes - CH_2 - PO_3H_2 , méthyle et $C_2H_4N(CH_2PO_3H_2)_2$. De préférence encore R_j représente le groupe - CH_2 - PO_3H_2 .

Il est souhaitable que "n" soit compris entre 1 et 10 000. On préfère en particulier les valeurs de "n" comprises entre 1 et 500. Dans l'idéal, on choisit pour "n" une valeur comprise entre 1 et 250.

La somme "r + q" correspond au nombre total de chaînes polyoxyalkylées. De préférence, cette somme est inférieure à 3. De préférence encore, elle est égale à 1.

Lorsqu'ils sont à l'état de sel, les composés selon la formule (1) sont de préférence des sels de sodium, de calcium ou de diéthanolamine.

Les procédés de fabrication de deux exemples plus précis d'un premier additif répondant à la formule générale (1) vont maintenant être décrits.

Le premier exemple de premier additif répond à la formule (2) suivante :

$$CH_2-PO(OH)_2$$

HO- $(CH_2-CH_2-O)_{50}CH_2CH_2-N$ (2)
 $CH_2-PO(OH)_2$

25

30

35

Le premier exemple de premier additif est réalisé à partir d'un composé classique intermédiaire répondant à la formule (3) suivante :

$$HO - (CH_2CH_2O)_{50} - CH_2CH_2 - NH_2$$
 (3)

Dans un tricol d'un litre équipé d'un réfrigérant, on introduit 226 g du composé selon la formule (3), 16,4 g d'acide phosphoreux cristallisé et 12 g d'acide chlorhydrique en solution aqueuse à 35%.

Le mélange est chauffé sous agitation jusqu'à 10°C, puis on introduit en cinq heures, 17,8 g d'une solution aqueuse de formaldéhyde à 37 %, et on chauffe à reflux pendant dix-sept heures.

Le milieu réactionnel est ensuite versé dans 900 cm³ d'eau froide, et la teneur en matière sèche est ajustée à 30 % par dilution.

Selon un exemple de réalisation, le premier additif répond à la formule (4) suivante :



15

20

25

30

35

$$[M]_p[Q(-N)_y]$$
 (4) $CH_2-PO_3H_2$

5 dans laquelle:

-M est un groupe hydrocarboné, linéaire ou ramifié (éventuellement en dendrimère) comprenant éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes (O, N, S); éventuellement de natures différentes ;

-Q est un groupe hydrocarboné comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-"p" est le nombre des groupements [M] portés par Q, p étant compris de 1 à 10 ; et

-"y" est un nombre entier compris de 1 à 3.

Les p groupes M peuvent être identiques ou différents. De préférence, le groupe M ne comprend pas de groupe phosphate. Chaque groupe M peut avoir une masse molaire supérieure à 1000 g/mol. La masse molaire de l'ensemble des groupes M d'une même molécule est de préférence comprise de 2000 à 10000 g/mol.

De préférence, le nombre p est inférieur au double du nombre y.

Des exemples de réalisation vont maintenant être décrits en relation avec les figures parmi lesquelles :

la figure 1 représente les évolutions théorique et réelle du dosage d'un mélange fluidifiant dans une composition hydraulique en fonction du pourcentage du second additif dans le mélange fluidifiant pour obtenir un étalement initial donné ; et

la figure 2 représente les évolutions de la viscosité et du temps de prise de la composition hydraulique correspondant à la figure 1 en fonction du pourcentage du second additif dans le mélange fluidifiant.

Méthode de mesure de l'étalement d'une composition hydraulique

Le principe de la mesure d'étalement consiste à remplir un tronc de cône de mesure d'étalement avec la composition hydraulique à tester puis à libérer ladite composition dudit tronc de cône de mesure d'étalement afin de déterminer la surface du disque obtenu quand la composition hydraulique a fini de s'étaler. Le tronc de cône de mesure d'étalement correspond à une reproduction à l'échelle ½ du cône tel que défini par la norme NF P 18-451, 1981. Le tronc de cône de mesure d'étalement a les dimensions suivantes :

-diamètre de la base supérieure : 50 +/- 0,5 mm ;

-diamètre de la base inférieure : 100 +/- 0,5 mm ; et

-hauteur: 150 +/-0,5 mm.



WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

L'ensemble de l'opération est réalisée à 20 °C. La mesure de l'étalement est réalisée de la façon suivante :

- Remplir le tronc de cône de référence en une seule fois avec la composition hydraulique à tester;
- Piquer si besoin pour répartir la composition hydraulique de manière homogène dans le tronc de cône;
- Araser la surface supérieure du cône ;
- Soulever le tronc de cône verticalement ; et
- Mesurer l'étalement selon quatre diamètres à 45° avec un pied à coulisse. Le résultat de la mesure d'étalement est la moyenne des quatre valeurs à +/- 1 mm.

Méthode de mesure de la viscosité d'une composition hydraulique

La mesure de la viscosité consiste à mesurer le temps d'écoulement de la composition hydraulique à tester au travers d'un tronc de cône de mesure de viscosité. Le tronc de cône de mesure de viscosité a les dimensions suivantes :

- -diamètre de la base de plus grand diamètre : 150 mm ; et
- -diamètre de la base de plus petit diamètre : 17 mm.

Le tronc de cône de mesure de viscosité comprend en outre des premier et second repères qui peuvent être des marques parallèles prévues sur la parois du tronc de cône et définissant des plans perpendiculaires à l'axe du tronc de cône. La première marque est plus proche de la base de plus grand diamètre que la seconde marque. La distance entre les deux repères est de 60 mm, le premier repère se trouvant à 12 mm de la base de plus grand diamètre.

L'ensemble de l'opération est réalisée à 20 °C. La mesure de la viscosité d'une composition hydraulique est réalisée de la façon suivante :

- Orienter l'axe du tronc de cône selon la verticale, la base de plus petit diamètre étant orientée vers le bas et étant obturée par un bouchon;
- Remplir le tronc de cône avec la composition hydraulique jusqu'au dessous du premier repère;
- Piquer la composition hydraulique avec une spatule afin de s'assurer de l'absence de grosses bulles d'air;
- Retirer le bouchon ;
- Déclencher le chronomètre lorsque le niveau de la composition hydraulique passe devant le premier repère;
- Arrêter le chronomètre lorsque le niveau de la composition hydraulique passe devant le second repère; et
- Noter la durée chronométrée qui est représentative de la viscosité de la composition hydraulique.

 χ

5

10

15

20

25

30

35

10

WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

Méthode de mesure des temps de début et de fin de prise d'un mortier

Cette méthode est basée sur la méthode de mesure normalisée de détermination du temps de prise et de la stabilité selon la norme EN 196-3. Elle utilise un prisomètre VICAT automatique tel que décrit dans la norme EN 196-3, un moule tronconique et un récipient. Le prisomètre VICAT comprend une aiguille, une platine et un mécanisme de déplacement de l'aiguille par rapport à la platine selon l'axe vertical. L'aiguille peut avoir la forme d'un cylindre droit ayant une longueur supérieure à 45 mm et un diamètre d'environ 1,13 mm. L'axe de l'aiguille est vertical. Le récipient a des dimensions supérieures au moule et est disposé sur la platine. Le moule a une forme tronconique. Le moule est disposé dans le récipient, l'axe du moule coïncidant avec l'axe de rotation de la platine.

L'ensemble de l'opération est réalisée à 20 °C. La méthode de mesure des temps de début et de fin de prise du mortier est la suivante :

- Huiler au pinceau avec de l'huile de démoulage le moule tronconique ;
- Introduire ce moule dans le récipient ;
- Remplir le moule avec le mortier ;
- Araser la surface du moule avec une réglette pour obtenir une surface plane ;
- Mettre en place l'ensemble moule + récipient sur la platine ;
- Ajouter sur le support d'aiguille la masse supplémentaire de 700 g ;
- Déplacer l'aiguille dans le mortier, le temps entre chaque descente de l'aiguille étant de 10 minutes, le mouvement de l'aiguille correspondant à une chute libre depuis la surface libre du mortier. Cette opération est répétée 90 fois.

Le temps de début de prise correspond de la durée au bout de laquelle l'aiguille ne descend plus qu'à 4 mm ± 1 mm du fond du moule. La durée est mesurée à partir de l'instant T0 de la méthode de préparation du mortier décrite ciaprès. Le temps de fin de prise correspond à la durée au bout de laquelle l'aiguille ne descend plus que de 0,5 mm dans le mortier. La durée est mesurée à partir de l'instant T0 de la méthode de préparation du mortier décrite ci-après.

Méthode de préparation du mortier

Le mortier est réalisé au moyen d'un malaxeur de type Perrier. L'ensemble de l'opération est réalisée à 20 °C. La méthode de préparation comprend les étapes suivantes :

- Mettre les sables dans un bol de malaxeur ;
- A T = 0 seconde : débuter le malaxage à petite vitesse (140 tours/min) et ajouter simultanément l'eau de mouillage en 30 secondes, puis



15

20

25

30

35

10

WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

continuer à malaxer à petite vitesse (140 tours/min) jusqu'à 60 secondes;

- A T = 1 minute : arrêter le malaxage et laisser reposer pendant 4 minutes :
- A T = 5 minutes (T0 pour la méthode de mesure du temps de prise) :
 ajouter le liant hydraulique ;
- A T = 6 minutes malaxer à petite vitesse (140 tours/min) pendant 1 minute;
- A T = 7 minutes : ajouter l'eau de gâchage (+ premier et second additifs) en 30 secondes (tout en malaxant à petite vitesse (140 tours/min)); et
- A T = 7 minutes et 30 secondes : malaxer à grande vitesse (280 tours/min) pendant 2 minutes.

Formulations de mortiers

Deux formulations de mortier sont utilisées pour réaliser les essais.

Tableau 1: Formulation 1 de mortier

Composant	Masse (g)
Ciment	480,4
Sable ISO	1350
Sable siliceux	200,1
Filler calcaire	354,1
Eau totale	326,7
- dont eau de gâchée	226,7
- dont eau de mouillage des sables	100
Rapport Eau/Ciment	0,68

Tableau 2 : Formulation 2 de mortier

Composant	Masse (g)
Ciment	480,4
Sable ISO	1350
Sablon	200,1
Filler calcaire	340,8
Eau totale	297,8
- dont eau de gâchée	197,8
- dont eau de mouillage des sables	100
Rapport Eau/Ciment	0,62



WO 2011/015781

Le ciment est un ciment Portland de type CEM I 52,5 N produit à la cimenterie Lafarge de Saint-Pierre-La-Cour.

Le sable ISO est un sable certifié CEN EN 196-1 (Fournisseur : Société Nouvelle de Littoral). Il s'agit d'un sable naturel siliceux, à grains arrondis, d'une teneur en silice au moins égale à 98 %. Sa composition granulométrique se situe dans les limites indiquées au Tableau 3.

Tableau 3 — Composition granulométrique du sable ISO

Dimensions des mailles carrées (mm)	Refus cumulés sur les tamis (%)
2,00	0
1,60	7 ± 5
1,00	33 ± 5
0,50	67 ± 5
0,16	87 ± 5
0,08	99 ± 1

10

15

20

25

Le filler calcaire est le Filler Erbray (Fournisseur : MEAC). Le sable siliceux est le Fulchiron PE2 LS (Fournisseur : Fulchiron).

Dans les exemples suivants, on compare certaines propriétés d'un mortier réalisé selon la formulation 1 ou 2, et comprenant un mélange de premier et second additifs pour différents dosages des premier et second additifs. Dans les exemples qui suivent, le premier additif est appelé Add 1 et correspond au CHRYSO Fluid Optima 100 (fournisseur : Chryso). Le CHRYSO Fluid Optima 100 est un additif de la famille des diphosphonates et dont la formule est similaire à la formule (2). Le second additif est appelé Add 2 et correspond à un polymère du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène. Les concentrations ou dosages des premier et second additifs sont exprimés en poids par rapport au poids du ciment. Pour chaque mortier, on mesure selon les méthodes de mesures décrites précédemment :

- -le temps de début de prise ;
- -l'étalement du mortier à des instants successifs ; et
- -la viscosité du mortier à des instants successifs.

Exemple 1

Un mortier correspondant à la formulation 2 est réalisé. L'additif Add 2 est le CHRYSO Fluid Optima 206 (fournisseur : Chryso). Trois exemples de



10

15

20

25

concentrations des additifs Add 1 et Add 2 sont testées. Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau 4 ci-après :

Tableau 4

Optima 100/	Dosage					Début
Optima 206	Dosage	Dosage	Dosage	Rhéologie (mm)	Viscosité (s)	temps de
(%)	total	Add 1	Add 2	à 5 min	à 5 min	prise
100/0	0,9 %	0,9 %	0,0 %	305	14	> 12 h
50/50	0,34 %	0,17 %	0,17 %	345	24	5 h 45 min
0/100	0,32 %	0,00%	0,32 %	315	35	4 h 50 min

En appelant dosage_Add_1 le dosage de l'additif Add 1 seul correspondant à un étalement initial donné et dosage_Add_2 le dosage de l'additif Add 2 seul correspondant au même étalement initial, le dosage théorique dosage_mélange du mélange correspondant au même étalement initial et comprenant un pourcentage w%Add_1 en poids de l'additif Add 1 et un pourcentage w%Add_2 en poids de l'additif Add 2 peut être donné par la loi des mélanges selon la relation suivante :

$$\frac{1}{\text{dosage m\'elange}} = \frac{\text{w\%Add_1}}{\text{dosage Add 1}} + \frac{\text{w\%Add_2}}{\text{dosage Add 2}}$$

Dans le présent exemple, le dosage théorique du mélange fluidifiant comprenant 50 % en poids de l'additif Add 1 et 50 % en poids de l'additif Add 2 serait de 0,49 % en poids par rapport au poids du ciment pour obtenir un étalement initial de l'ordre de 320 mm. Le dosage réel obtenu est de 0,34 % en poids par rapport au poids du ciment. La Demanderesse a donc mis en évidence que, de façon surprenante, le dosage réel d'un mélange comprenant 50 % en poids de l'additif Add 1 et 50 % en poids de l'additif Add 2 pour obtenir un étalement initial donné est inférieur au dosage théorique attendu. De plus, la viscosité initiale (à 5 minutes) du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, plus faible que la viscosité initiale du mortier ne comprenant que l'additif Add 2. De plus, le temps de début de prise du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, nettement plus faible que le temps de début de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 1 et seulement légèrement supérieur au temps de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 2.



10

15

20

25

WO 2011/015781 PCT/FR2010/051641

Exemple 2

Un mortier correspondant à la formulation 1 est réalisé. L'additif Add 2 est le CHRYSO Fluid Optima 206 (fournisseur : Chryso). Trois exemples de concentrations des additifs Add 1 et Add 2 sont testés. Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau 5 ci-après :

Tableau 5

Optima 100/	Dosage					Début
Optima 206	Dosage	Dosage	Dosage	Rhéologie (mm)	Viscosité (s)	temps de
(%)	total	Add 1	Add 2	à 5 min	à 5 min	prise
100/0	0,75 %	0,75 %	0,00 %	320	8	> 15 h
50/50	0,24 %	0,12 %	0,12 %	330	13	5 h 45 min
0/100	0,24 %	0,0 %	0,24 %	340	18	5 h 30 min

Dans le présent exemple, le dosage théorique du mélange fluidifiant comprenant 50 % en poids de l'additif Add 1 et 50 % en poids de l'additif Add 2 serait de 0,36 % en poids par rapport au poids du ciment pour obtenir un étalement initial de l'ordre de 330 mm. Le dosage réel obtenu est de 0,24 % en poids par rapport au poids du ciment. La Demanderesse a donc mis en évidence que, de façon surprenante, le dosage réel d'un mélange comprenant 50 % en poids de l'additif Add_1 et 50 % en poids de l'additif Add_2 pour obtenir un étalement initial donné est inférieur au dosage théorique attendu. De plus, la viscosité initiale (à 5 minutes) du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, plus faible que la viscosité initiale du mortier ne comprenant que l'additif Add 2. De plus, le temps de début prise du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, nettement plus faible que le temps de début de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 1 et est du même ordre que le temps de début de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 2.

Exemple 3

Un mortier correspondant à la formulation 1 est réalisé. L'additif Add 2 est le PCP méthacrylique. Six exemples de concentrations des additifs Add 1 et Add 2 sont testés. Les résultats obtenus sont regroupés dans le tableau 6 ci-après et illustrés sur les figures 1 et 2 :



10

15

20

25

WO 2011/015781

Tableau 6

Optima 100/	Dosage					Début
PCP	Dosage	Dosage	Dosage	Rhéologie (mm)	Viscosité (s)	temps de
(%)	total	Add 1	Add 2	à 5 min	à 5 min	prise
100/0	0,75 %	0,75 %	0,00 %	320	8	> 15 h
80/20	0,30 %	0,24 %	0,06 %	340	11	6 h 45 min
50/50	0,24 %	0,12 %	0,12 %	345	14	5 h 55 min
30/70	0,24 %	0,05 %	0,19 %	335	16	6 h 00 min
10/90	0,24 %	0,03 %	0,21 %	335	16	5 h 46 min
0/100	0,24 %	0,00 %	0,24 %	340	15	5 h 50 min

En figure 1, la courbe C1 représente l'évolution théorique du dosage du mélange fluidifiant dans le mortier en fonction du pourcentage du second additif dans le mélange fluidifiant pour obtenir un étalement initial donné d'environ 330 mm. La courbe C1 est obtenue à partir de la loi de mélange décrite précédemment. Dans le présent exemple, de façon surprenante, le dosage réel du mélange fluidifiant est inférieur au dosage théorique de la composition pour obtenir un étalement initial de l'ordre de 330 mm. En outre, au moins jusqu'à un pourcentage du premier additif inférieur à 75 % en poids dans le mélange fluidifiant, le dosage du mélange fluidifiant n'augmente que très faiblement par rapport au dosage du mélange fluidifiant comprenant 100 % en poids du second additif. De plus, pour une composition dispersante comprenant au moins 50 % en poids de l'additif Add 1, la viscosité du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, proche de la viscosité du mortier ne comprenant que l'additif Add 1 et est plus faible que la viscosité initiale du mortier ne comprenant que l'additif Add 2. En outre, le temps de début de prise du mortier comprenant les additifs Add 1 et Add 2 est, de façon avantageuse, nettement plus faible que le temps de début de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 1 et est seulement supérieure d'environ une heure (pour une composition dispersante comprenant 80 % en poids de l'additif Add 1) par rapport au temps de début de prise du mortier ne comprenant que l'additif Add 2.

De ce fait, lorsque la concentration en poids d'extrait sec du second additif est comprise de 25 % à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif, on obtient simultanément :



WO 2011/015781

16

PCT/FR2010/051641

-un affaissement similaire à celui qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé ;

-un dosage du mélange fluidifiant dans la composition hydraulique inférieure de plus de 50 % à ce qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé;

-un retard de prise inférieur de plus de 50 % au retard de prise qui serait obtenu dans le cas où seul le premier additif aurait été utilisé ; et

-une viscosité inférieure de plus de 15 % à celle qui serait obtenue dans le cas où seul le second additif aurait été utilisé.



15

30

REVENDICATIONS

- 1. Composition hydraulique comprenant :
- au moins un liant hydraulique;
- au moins un premier additif réducteur d'eau comprenant au moins un groupement amino-alkylène phosphonique ;
 - au moins un second additif réducteur d'eau comprenant au moins un polymère à structure peigne, la concentration en poids d'extrait sec du second additif étant comprise de 25 % à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
 - 2. Composition hydraulique selon la revendication 1, dans laquelle la concentration en poids d'extrait sec du second additif est inférieure ou égale à 90 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
 - 3. Composition hydraulique selon la revendication 1 ou 2, dans laquelle la concentration en poids d'extrait sec du second additif est comprise de 26 % à 99 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
- 4. Composition hydraulique selon la revendication 3, dans laquelle la concentration en poids d'extrait sec du second additif est comprise de 30 % à 95 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
- 5. Composition hydraulique selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle le second additif est un polymère du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène.
 - 6. Composition hydraulique selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans laquelle le premier additif répond à la formule :

$$[R-O(R_i-O)_n]_{r+q}[Q(-N A-PO_3H_2)_y]$$

dans laquelle:

-R est un atome d'hydrogène ou un groupe hydrocarboné monovalent comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes :



-les R_i sont semblables ou différents entre eux et représentent un alkylène comme l'éthylène, le propylène, l'amylène, l'octylène ou le cyclohexène ou un arylène comme le styrène ou le méthylstyrène, les R_i renfermant éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-Q est un groupe hydrocarboné comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-A est un groupe alkylidène comportant de 1 à 5 inclus atomes de carbone ;

-les R_i sont semblables ou différents entre eux et peuvent être choisis parmi :

*le groupe A-P0₃H₂, A ayant la signification précitée ;

*un groupe alkyle comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et pouvant porter des groupements [R-O(R_i-O)_n], R et R_i ayant les significations précitées ;

*et le groupement :

15

10

5

R_k désignant un groupement tel que R_j;

20

- B désignant un groupement alkylène comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone;
- -"n" est un nombre supérieur ou égal à 0 ;
- -"r" est la somme des groupements [R-O(R_i-O)_n] portés par l'ensemble des R_i;
- -"q" est le nombre des groupements [R-O(R_i-O)_n] portés par Q ;

25

35

- -la somme "r+q" est comprise de 1 à 10 ;
- -"y" est un nombre entier compris de 1 à 3;
- -Q, N et les R_j peuvent former ensemble un ou plusieurs cycles , ce ou ces cycles pouvant en outre contenir un ou plusieurs autres hétéroatomes.
- 7. Béton comprenant une composition hydraulique selon l'une des revendications 1 à 6 gâchée avec de l'eau.
 - 8. Mélange fluidifiant pour liant hydraulique comprenant au moins un premier additif réducteur d'eau comprenant au moins un groupement amino-alkylène phosphonique et au moins un second additif réducteur d'eau comprenant au moins un polymère à structure peigne, la concentration en poids d'extrait sec du second additif étant inférieure ou égale à 100 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.



9. Mélange fluidifiant selon la revendication 8, dans lequel la concentration en poids d'extrait sec du second additif est inférieure ou égale à 90 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.

5

- 10. Mélange fluidifiant selon la revendication 8 ou 9, dans lequel la concentration en poids d'extrait sec du second additif est supérieure ou égale à 10 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
- 10 11. Mélange fluidifiant selon la revendication 10, dans lequel la concentration en poids d'extrait sec du second additif est supérieure ou égale à 20 % de la concentration en poids d'extrait sec du premier additif.
- 12. Mélange fluidifiant selon l'une quelconque des revendications 8 à 11,
 15 dans lequel le second additif est un polymère du type polycarboxylate de polyoxyde d'alkylène.
 - 13. Mélange fluidifiant selon l'une quelconque des revendications 8 à 12, dans lequel le premier additif répond à la formule :

20

30

35

$$[R-O(R_i-O)_n]_{r+q}[Q(-N)_y]$$

dans laquelle:

-R est un atome d'hydrogène ou un groupe hydrocarboné monovalent comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-les R_i sont semblables ou différents entre eux et représentent un alkylène comme l'éthylène, le propylène, l'amylène, l'octylène ou le cyclohexène ou un arylène comme le styrène ou le méthylstyrène, les R_i renfermant éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-Q est un groupe hydrocarboné comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;

-A est un groupe alkylidène comportant de 1 à 5 inclus atomes de carbone ;

-les R_j sont semblables ou différents entre eux et peuvent être choisis parmi :

*le groupe A-P0₃H₂, A ayant la signification précitée ;



*un groupe alkyle comportant de 1 à 18 inclus atomes de carbone et pouvant porter des groupements $[R-O(R_i-O)_n]$, R et R_i ayant les significations précitées ;

*et le groupement :

5

10

- R_k désignant un groupement tel que R_i;
- B désignant un groupement alkylène comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone;
- -"n" est un nombre supérieur ou égal à 0 ;
- -"r" est la somme des groupements $[R-O(R_i-O)_n]$ portés par l'ensemble des R_i ;
- -"q" est le nombre des groupements [R-O(R_i-O)_n] portés par Q ;
 - -la somme "r+q" est comprise de 1 à 10 ;
 - -"y" est un nombre entier compris de 1 à 3;
 - -Q, N et les R_j peuvent former ensemble un ou plusieurs cycles, ce ou ces cycles pouvant en outre contenir un ou plusieurs autres hétéroatomes.

20

14. Mélange fluidifiant selon l'une quelconque des revendications 8 à 12, dans lequel le premier additif répond à la formule :

$$[M]_p[Q(-N)_y]$$

 $CH_2-PO_3H_2$
 $CH_2-PO_3H_2$

25

dans laquelle:

- -M est un groupe hydrocarboné, linéaire ou ramifié comprenant éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes ;
- -Q est un groupe hydrocarboné comportant de 2 à 18 inclus atomes de carbone et éventuellement un ou plusieurs hétéroatomes;
 - -"p" est le nombre des groupements [M] portés par Q, p étant compris de 1 à 10 ; et
 - -"y" est un nombre entier compris de 1 à 3.

35



WO 2011/015781

1/1

